

## France Info, 7 septembre 2018

### L'audition d'Alexandre Benalla "n'est pas exclue", affirme Jean-Pierre Sueur, co-rapporteur de la commission d'enquête

Alors que les auditions de la commission d'enquête sur l'affaire Benalla vont reprendre au sénat, l'élu socialiste assure que "la porte est ouverte" pour entendre les explications de l'ex-chargé de mission.



Édité par Thomas Pontillon franceinfoRadio France Mis à jour le 07/09/2018 | 08:51 publié le 07/09/2018 | 08:51

Les auditions de la commission d'enquête sur l'affaire Benalla vont reprendre au Sénat. Jean-Pierre Sueur, sénateur socialiste et co-rapporteur de la commission, a affirmé vendredi 7 septembre sur franceinfo qu'il "n'était pas exclu" que l'ancien collaborateur d'Emmanuel Macron soit auditionné.

*"La porte est ouverte. Et si nous décidions de l'entendre, vous serez immédiatement informés"*

— Jean-Pierre Sueur  
à franceinfo



Le chef du cabinet du président de la République, François-Xavier Lauch, sera auditionné le 12 septembre, ainsi que le général Eric Bio Farina, commandant militaire de l'Élysée, et que le commissaire Maxence Creusat, présent le 1er mai place de la Contrescarpe à Paris lors des violences contre un couple de manifestants.

"Nous attendons comme toujours la vérité. Une commission d'enquête parlementaire, ce n'est pas la justice. Nous ne sommes pas là pour décider de sanctions. Nous ne sommes pas un tribunal. Nous sommes là pour connaître la vérité", a affirmé Jean-Pierre Sueur. Cependant, le sénateur semble habité par quelques doutes après les premières auditions de cet été.

*"Je reste très frappé par le nombre de contradictions et de non-dits. C'est pourquoi nous allons continuer imperturbablement notre travail avec calme et détermination"*

— Jean-Pierre Sueur  
à franceinfo



"Je pense que la thèse officielle, à savoir que monsieur Benalla était finalement une sorte de gentil organisateur de voyage, est très contestable", affirme le sénateur. Il cite notamment les propos Maxence Creusat qui affirmait qu'Alexandre Benalla "strocinait les chefs du groupe de sécurité de la présidence de la République et qu'il exerçait à l'évidence une mission de sécurité".

Philippe Bas, président de la commission d'enquête, s'est ému de ne pas avoir reçu la fiche de poste d'Alexandre Benalla et le montant exact de son salaire, tous les deux pourtant réclamés. Jean-Pierre Sueur menace d'aller plus loin : "Nous avons la possibilité, si un certain nombre de personnes ne viennent pas ou un certain nombre de documents ne nous sont pas communiqués, de saisir le tribunal pénal. Nous verrons ce que nous ferons."